

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean MATHIA

**N° CP/2011/163 - Aménagement de l'espace rural - 2331**  
**Décision d'ordonner l'opération d'aménagement foncier de**  
**DOSENHEIM-SUR-ZINSEL**

Vu le titre II du livre 1er du code rural et de la pêche maritime

Vu l'arrêté du président du Conseil Général du 2 juin 2010 constituant une commission communale d'aménagement foncier à DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

Vu l'étude d'aménagement prévue à l'article L. 121-1 du code rural et de la pêche maritime et réalisée conformément aux dispositions de l'article R. 121-20 du code rural et de la pêche maritime

Vu les propositions de la commission communale d'aménagement foncier de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL dans ses séances des 23 juin 2010 et 17 janvier 2011

Vu la délibération de la commission permanente du Conseil Général n° CP/2010/474 du 5 juillet 2010 décidant de soumettre à enquête publique le projet d'opération d'aménagement foncier de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL et les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes

Vu les délibérations des conseils municipaux de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL en date du 7 février 2011 et de HATTMATT en date du 15 février 2011, portant avis sur le choix du mode d'aménagement, du périmètre et des prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes, en application des articles L. 111-2 et L. 121-1 du code rural et de la pêche maritime ainsi que L. 211-1 du code de l'environnement


La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'ordonner l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL avec extension sur HATTMATT, correspondant à une superficie à aménager d'environ 404 ha, dont 402 ha à DOSENHEIM-SUR-ZINSEL et 2,2 ha à HATTMATT, et liée à l'aménagement des RD 14 et 133 entre BOUXWILLER et SAVERNE

- demande à M. le Préfet du Bas-Rhin, en application de l'article L. 121-14 du code rural et de la pêche maritime, de fixer la liste des prescriptions que devront respecter les commissions dans l'organisation du plan du nouveau parcellaire et l'élaboration du programme de travaux, en vue de satisfaire aux principes posés notamment par l'article L. 211-1 du code de l'environnement.

Elle autorise par ailleurs son président à signer l'arrêté ordonnant l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL, avec extension sur HATTMATT.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55088-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 15/03/11